

TRAVAUX ORIGINAUX.

De la cécité des couleurs dans ses rapports avec les chemins de fer et la marine;

Par A. A. FOUCHER, M.D.,

Professeur à l'Université Laval, Montréal, Oculiste de l'Hôpital Notre-Dame.

Il y a quelques années, George Wilson, professeur de technologie à l'Université d'Edimbourg, signalait à l'attention du public le fait que des accidents sérieux pouvaient être occasionnés par l'emploi de personnes aveugles pour les couleurs, dans les chemins de fer et la marine et généralement dans toutes les fonctions où il faut obéir à des signaux colorés. Il avait été conduit à formuler cette opinion en constatant les méprises que commettaient les élèves de son laboratoire en jugeant des couleurs des précipités chimiques. Une statistique qu'il fit alors sur 1,154 personnes, lui fit constater, que sur ce nombre, 65 étaient viciées, c'est-à-dire 5.6 % ou 1 sur 17.7. Dès lors, les dangers qui menacent les communications et les malheurs résultant des méprises de personnes viciées, au sujet des signaux colorés, ont été clairement compris, nettement exprimés; les mesures à prendre pour y remédier ont été expressément proposées.

Des réformes importantes, pour affermir la sécurité publique à cet égard, ont été accomplies en Angleterre puis dans les principaux pays de l'Europe. Ces réformes ont été justifiées par l'incontestable importance de la cause en question et ensuite par les moyens rapides et étendus de communication à notre époque.

Cependant, il faut le dire, ces sages mesures n'ont pas été acceptées partout avec le même empressement. On s'est imaginé quelque part que la fréquence de la cécité pour les couleurs avait été exagérée. La réponse à cette objection a été faite depuis longtemps et les données sur lesquelles elle repose sont de nature à lever tout doute à ce sujet. Le Dr Fabre de Lyon a examiné, en 1864, 1,196 personnes; sur ce nombre, 13 étaient aveugles pour le rouge, 1 pour le vert, soit 1.17%. En 1872, il examina 728 employés de chemin de fer parmi lesquels il découvrit 42 cas de cécité pour les couleurs. Un autre examen fut en 1875 sur 1,050 hommes âgés de 18 à 30 lui fit découvrir 98 viciés, soit 9.33%. Le Dr Férès, médecin major de la marine, a examiné 501 marins parmi lesquels il a trouvé 41 individus plus ou moins affectés d'anomalies dans la perception des couleurs, soit une proportion de 8.18%. Holmgren, professeur à l'Université d'Upsal, a examiné, en 1876, 2,220 hommes appartenant à un régiment d'infanterie, sur ce nombre il en trouva 11 qui ne percevaient pas le rouge, 17 aveugles pour le vert, 32 qui étaient incomplètement viciés. Il y avait en tout 60 viciés, c'est-à-dire 2.7%. Un autre examen ayant été fait sur un régiment d'artillerie de 100 hommes, il trouva 4 viciés. Un autre examen de 266 personnes lui fit découvrir 13 viciés, c'est-à-dire 4.8%. En